

## **Expériences des feux de forêt chez les peuples autochtones**

par Lori Hohban, Katharine Strong, Simon Trottier et Hugo Larocque

Date de diffusion : le 28 juillet 2026



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

## Note aux lecteurs

La présente analyse descriptive s'appuie sur les résultats de la Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes (SEPNMI-PSUCME) de 2024, sur les données liées à la population autochtone dans le Recensement de 2021, ainsi que sur les données spatiales sur les feux de forêt et la qualité de l'air recueillies en 2023. Les principales sources de données comprennent ce qui suit :

### Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes

La [série d'enquêtes](#) comprend trois courtes enquêtes menées auprès des mêmes personnes sur une période d'un an. Les personnes répondantes représentent la population canadienne âgée de 15 ans et plus qui a indiqué faire partie du groupe des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit. L'échantillon des enquêtes comprend des personnes qui ont participé à l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), qui ont déclaré leur identité autochtone et qui ont accepté d'être sollicitées pour participer à des enquêtes de suivi. La SEPNMI-PSUCME est la troisième enquête de cette série, et les données ont été recueillies du 18 novembre au 15 décembre 2024.

Pour cette étude, les facteurs de pondération ont été ajustés pour réduire au minimum tout biais qui pourrait découler de la non-réponse du panel. Malgré ces ajustements, le niveau élevé de non-réponse du panel augmente le risque de biais résiduel, ce qui peut avoir une incidence sur les estimations produites à l'aide des données du panel. Par conséquent, les utilisateurs devraient faire preuve de prudence au moment d'interpréter tous les résultats de l'étude. D'autres renseignements sur les lignes directrices et les facteurs pris en considération pour déterminer la qualité de l'air se trouvent dans le guide de l'utilisateur de la SEPNMI.

Des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone sont utilisées au moment de la déclaration des données pour les trois groupes autochtones.

### Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV) – Composite nationale des superficies brûlées

Les données de la Composite nationale des superficies brûlées (CNSB) de 2023 sont accessibles dans le [Système canadien d'information sur les feux de végétation \(SCIFV\)](#). La CNSB est une base de données nationale d'un système d'information géographique qui cartographie les superficies forestières brûlées chaque année, remontant jusqu'en 1972. Ces données servent à produire des estimations de carbone au Canada. La superficie brûlée est déterminée par l'évaluation de diverses sources de données disponibles, qui utilisent différentes techniques pour cartographier un feu quelconque. Le système sélectionne la meilleure source de données disponibles pour chaque superficie brûlée, puis crée une image composite nationale.

### Cote air santé (CAS)

La [cote air santé \(CAS\)](#) est une échelle de 1 à 10+ conçue pour aider à quantifier la qualité de l'air pour une zone de prévision. La CAS est calculée en fonction des risques relatifs causés par une combinaison de polluants atmosphériques courants connus comme étant nuisibles à la santé humaine, y compris l'ozone troposphérique, les particules atmosphériques et le dioxyde d'azote. L'analyse a utilisé une formule CAS+ prenant en compte un seul polluant pour les concentrations de matières particulaires pour dériver les valeurs de la cote, en s'appuyant sur les travaux de Yao et coll. (2019). Les valeurs de la CAS+ de 2023 ont été utilisées pour cette analyse.

## Surveillance nationale de la pollution atmosphérique (SNPA)

Le [Programme de surveillance nationale de la pollution atmosphérique \(SNPA\)](#) est la principale source de données sur la qualité de l'air ambiant au Canada. Créé en 1969, le Programme compte près de 260 stations de surveillance réparties dans 150 collectivités rurales et urbaines. Ces stations alimentent la base de données pancanadienne sur la qualité de l'air (BDPQA). Le Programme SNPA est géré par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en collaboration avec les réseaux de surveillance des gouvernements provinciaux, territoriaux et régionaux. Les programmes SNPA soutiennent un large éventail d'initiatives, notamment la cote air santé (CAS).

## Données de la science citoyenne au moyen de PurpleAir

Le service Web [API - PurpleAir](#) (en anglais) permet à l'utilisateur de consulter les données sur la qualité de l'air qui reposent sur l'information recueillie par les capteurs PurpleAir à l'égard des matières particulaires ( $PM_{2,5}$ ). Ce vaste ensemble de données remonte jusqu'au début de 2016. Les données sur la qualité de l'air sont recueillies à l'aide de capteurs à faible coût hébergés par des collectivités, des scientifiques professionnels, des membres curieux du public ou des citoyens soucieux de l'environnement partout au Canada. PurpleAir offre un accès à des données à haute résolution sur la qualité de l'air.

Ces capteurs à faible coût ne sont pas assujettis aux mêmes exigences rigoureuses en matière de mise à l'essai, de normalisation et d'entretien que les instruments de mesure fédéraux équivalents utilisés par le Programme SNPA. Toutefois, avant d'être intégrées à la plateforme AQMap, les données recueillies par les capteurs PurpleAir sont analysées aux fins d'assurance de la qualité et de contrôle pour éliminer tout biais. La plateforme [AQmap](#) est une carte interactive en ligne qui affiche les observations sur les  $PM_{2,5}$  et d'autres données liées à la fumée recueillies partout au Canada (Nilson et Jackson, 2025). Les données de 2023 ont été compilées par ECCC et fournies à Statistique Canada pour la présente analyse. Des renseignements additionnels sur les méthodes utilisées se trouvent en annexe.

## Remerciements

Nous tenons à remercier nos collègues à Statistique Canada pour leurs précieuses contributions tout au long de l'élaboration et de la rédaction de cet article : Jennie Wang, Jessica Andrews, Lauren Allen, Thomas Anderson, Sylvie Godin, Patrick McLean, Kristina Smith, Tommy Akulukjuk et Annie Turner.

Nous souhaitons aussi remercier Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) qui, en collaboration avec Santé Canada, s'est associé aux provinces et aux territoires, aux administrations municipales, aux intervenants de l'industrie, aux organismes voués à la santé, à l'environnement et aux organismes autochtones, et aux autorités locales de services de santé afin de concevoir la cote air santé (CAS) et de l'offrir à la population partout au Canada. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la liste complète à la page [Partenaires locaux de la qualité de l'air – Canada.ca](#).

Nous remercions tout particulièrement Céline Audette, Sean Kearnan-Carbonneau, Julie Narayan et Brayden Nilson du Service météorologique du Canada, ECCC, pour leur expertise et les recommandations sur l'utilisation adéquate des données découlant de la cote air santé (CAS) et des capteurs PurpleAir.

Merci à John Little, gestionnaire de l'information sur les feux au sein de Ressources naturelles Canada, pour ses connaissances approfondies et sa vaste expertise à l'égard des données tirées de la Composite nationale des superficies brûlées.

Enfin, nous voulons remercier les diverses personnes qui ont passé en revue le présent article, y compris Paula Arriagada, Thomas Anderson, Alexandria Melvin, Henry Robertson, Julia Sterparn et Krista Chiponski du Centre de la statistique et des partenariats autochtones (CSPA) et de la Manitoba Métis Federation (MMF).

# Expériences des feux de forêt chez les peuples autochtones

par **Lori Hohban, Katharine Strong, Simon Trottier et Hugo Larocque**

Les feux de forêt sont un phénomène courant dans diverses régions du pays. Ces incendies, qui sont souvent attribuables aux processus naturels des écosystèmes, représentent une menace pour les collectivités au pays et touchent particulièrement les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

Souvent, les feux de forêt entraînent des difficultés financières et de la détresse émotionnelle, y compris un profond sentiment de perte découlant de la destruction environnementale et de l'affaiblissement des liens culturels (Sécurité publique Canada [SPC], 2024; Agence de la santé publique du Canada [ASPC], 2024). Les feux de forêt peuvent perturber les modes de vie traditionnels, les pratiques culturelles et l'accès aux activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette. Même s'ils ont été les premiers intendants de ces terres, les peuples autochtones ont historiquement été exclus de la prise de décisions sur la gestion des forêts au Canada. Ce n'est que récemment que leurs pratiques traditionnelles d'intendance du feu ont commencé à être reconnues (ASPC, 2024).

Au Canada, en raison des conditions plus chaudes et sèches dans les forêts, ainsi que les précipitations irrégulières causées par le changement climatique, la saison des feux de forêt dure plus longtemps et est marquée par des incendies plus fréquents et plus intenses (Institut climatique du Canada [ICC], 2026). Bien que les feux de forêt puissent agir comme un processus naturel qui aide la régénération des forêts et le maintien d'écosystèmes sains, le changement climatique entraîne des conditions plus chaudes et plus sèches qui changent le patron des caractéristiques des feux au-delà des régimes de feux observés historiquement (Ressources naturelles Canada [RNC], 2026).

Les feux de forêt non maîtrisés peuvent être dangereux, poser un risque pour les personnes et leurs collectivités, diminuer la capacité de stockage du carbone, menacer les infrastructures et entraîner des conséquences indirectes sur la santé physique en raison de la fumée (SPC, 2024). Les feux de forêt au Canada sont plus étendus, plus chauds et plus fréquents, ce qui met souvent à rude épreuve la capacité des organismes de gestion des feux de forêt qui doivent utiliser leurs ressources de lutte contre les incendies plus tôt et plus tard dans la saison des feux (ICC, 2026). Des conditions météorologiques extrêmes, des températures record et des conditions de sécheresse ont intensifié la saison des feux de forêt en 2023 (RNC, 2024).

## Cartographie des superficies brûlées en 2023, par identité autochtone

Les dernières saisons des feux ont été particulièrement destructives; la superficie brûlée au cours des trois dernières saisons des feux (2023, 2024 et 2025) dépasse la moyenne sur 25 ans (Centre interservices des feux de forêt du Canada [CIFFC], 2025). Le Canada a connu sa deuxième pire saison des feux jamais enregistrée en 2025, avec plus de 8,9 millions d'hectares brûlés au cours de l'année (CIFFC, 2025). En 2024, 5,3 millions d'hectares ont été ravagés par des incendies, alors que la saison des feux de 2023 a été de loin la plus dévastatrice, détruisant 17,2 millions d'hectares de terres partout au Canada.

La combinaison de renseignements sur les superficies brûlées par des feux de forêt en 2023 et de données sur l'identité autochtone tirées du Recensement de la population de 2021 permet de visualiser la proximité de certaines collectivités à ces feux (cartes 1, 2 et 3). Eeyou Istchee Baie-James, Québec, une subdivision de recensement (SDR) comptant une population de 1 375 membres des Premières Nations vivant hors réserve et de 70 Métis, a enregistré la plus importante superficie brûlée par des feux de forêt en 2023<sup>1</sup>. Environ 35 742 km<sup>2</sup> de la région ont été touchés par les incendies, ce qui représente 11 % de la superficie totale de la SDR.

1. La Composite nationale des superficies brûlées (CNSB) est une base de données nationale d'un système d'information qui calcule la superficie forestière brûlée à l'échelle nationale chaque année depuis 1972. Le système sélectionne la meilleure source de données disponibles pour chaque superficie brûlée, puis crée une image composite nationale.

Le tableau 1 affiche les 15 SDR qui ont enregistré les plus fortes proportions d'espaces brûlés par rapport à leur superficie totale respective, et présente les données sur la population par identité autochtone. La réserve Chum Creek 2 affichait le plus haut pourcentage (91 %) de superficie brûlée et comptait une population de 20 membres des Premières Nations. La réserve Fox Lake 162, comptant une population de 2 245 membres des Premières Nations et de 15 Métis selon le Recensement de 2021, a été durement frappée par les feux de forêt en 2023, qui ont ravagé 83 % de la superficie totale de cette région. Les habitants de cette réserve ont été évacués en raison de ces incendies. Au total, 300 structures ont été détruites, et 141 familles ont dû être relogées à leur retour dans la réserve dès que les feux ont perdu de leur intensité (Harrap, 2025).

**Tableau 1**

**Plus forte proportion de superficie brûlée par des feux de forêt en 2023, par subdivision de recensement et identité autochtone selon la population de 2021, Canada**

| Nom de subdivision de recensement /<br>Province ou territoire | Superficie<br>brûlée | Superficie de la<br>subdivision de<br>recensement | Proportion de<br>la superficie<br>brûlée faisant<br>partie de la<br>subdivision de<br>recensement | Membres des<br>Premières<br>Nations<br>vivant dans<br>une réserve | Membres des<br>Premières<br>Nations vivant<br>hors réserve | Inuit vivant<br>à l'extérieur<br>de l'Inuit<br>Nunangat |    | Population<br>totale |
|---------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----|----------------------|
|                                                               | kilomètres carrés    |                                                   | pourcentage                                                                                       |                                                                   |                                                            | Métis                                                   |    |                      |
|                                                               |                      |                                                   |                                                                                                   |                                                                   |                                                            | nombre                                                  |    |                      |
| Chum Creek 2 / Colombie-Britannique                           | 2,53                 | 2,77                                              | 91,38                                                                                             | 20                                                                | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 53                   |
| Enterprise / Territoires du Nord-Ouest                        | 275,87               | 317,69                                            | 86,84                                                                                             | 0                                                                 | 20                                                         | 10                                                      | 0  | 75 <sup>E</sup>      |
| Fox Lake 162 / Alberta                                        | 81,53                | 98,34                                             | 82,90                                                                                             | 2 425                                                             | 0                                                          | 15                                                      | 0  | 2 488                |
| Quaaout 1 / Colombie-Britannique                              | 14,14                | 17,10                                             | 82,72                                                                                             | 145                                                               | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 284                  |
| Sturgeon Lake 154A / Alberta                                  | 6,53                 | 8,89                                              | 73,49                                                                                             | x                                                                 | x                                                          | x                                                       | x  | 39                   |
| Scotch Creek 4 / Colombie-Britannique                         | 5,49                 | 8,43                                              | 65,10                                                                                             | x                                                                 | x                                                          | x                                                       | x  | 30                   |
| Lytton 4E / Colombie-Britannique                              | 0,72                 | 1,25                                              | 57,61                                                                                             | x                                                                 | x                                                          | x                                                       | x  | 5                    |
| Kootenay 1 / Colombie-Britannique                             | 44,08                | 76,86                                             | 57,35                                                                                             | 135                                                               | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 145                  |
| Wallace Hills 14A / Nouvelle-Écosse                           | 0,25                 | 0,44                                              | 56,91                                                                                             | x                                                                 | x                                                          | x                                                       | x  | 15                   |
| Hay River, T. / Territoires du Nord-Ouest                     | 76,65                | 139,79                                            | 54,84                                                                                             | 0                                                                 | 685                                                        | 570                                                     | 85 | 3 169 <sup>E</sup>   |
| Hustalen 1 / Colombie-Britannique                             | 4,90                 | 9,14                                              | 53,63                                                                                             | 10                                                                | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 44                   |
| Hay River Dene 1 / Territoires du Nord-Ouest                  | 65,12                | 134,48                                            | 48,42                                                                                             | 245                                                               | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 259 <sup>E</sup>     |
| Behchokò / Territoires du Nord-Ouest                          | 46,76                | 103,24                                            | 45,29                                                                                             | 0                                                                 | 1 445                                                      | 55                                                      | 0  | 1 746 <sup>E</sup>   |
| Moosomin 112B / Saskatchewan                                  | 26,19                | 70,07                                             | 37,38                                                                                             | 705                                                               | 0                                                          | 0                                                       | 0  | 715                  |
| Turnor Lake 193B / Saskatchewan                               | 1,08                 | 3,13                                              | 34,55                                                                                             | 400                                                               | 0                                                          | 15                                                      | 0  | 428                  |

**Note :** Le tableau affiche seulement les 15 subdivisions de recensement ayant enregistré la plus forte proportion de superficie brûlée, par identité autochtone. La superficie des subdivisions de recensement comprend à la fois les terres et les plans d'eau.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence

**Sources :** Service canadien des forêts. Composite nationale des superficies brûlées (CNSB). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta. [Système canadien d'information sur les feux de végétation](#)  
Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le tableau 2 affiche les SDR les plus peuplées, par identité autochtone, ayant été touchées par les feux de forêt en 2023. Halifax comptait la plus grande population de membres des Premières Nations vivant hors réserve, de Métis et d'Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, mais la superficie brûlée ne couvrait que 8,60 kilomètres carrés, ce qui représente 0,15 % de la superficie totale de la SDR.

Parmi les cinq principales SDR comptant les plus grandes populations d'Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, la réserve Hay River, T., dans les Territoires du Nord-Ouest, a enregistré la plus forte proportion d'espaces brûlés, soit 55 %. Aucune superficie brûlée n'a été enregistrée dans les SDR de l'Inuit Nunangat au cours de la saison des feux de forêt de 2023 (carte 3). Cependant, à Inuvik, on a signalé 18 jours où les risques à la santé étaient élevés et très élevés en raison de la mauvaise qualité de l'air, ce qui était probablement attribuable aux feux de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord de l'Alberta et en Colombie-Britannique.

Tableau 2

**Superficie brûlée des cinq subdivisions de recensement comptant les plus grandes populations autochtones en 2021, par identité autochtone, Canada, 2023**

| Nom de subdivision de recensement / Province ou territoire   | Superficie brûlée | Census subdivision area | Proportion de la superficie brûlée faisant partie de la subdivision de recensement | selon l'identité autochtone | Population totale    |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|
|                                                              | kilomètres carrés |                         | pourcentage                                                                        | nombre                      |                      |
| <b>Membres des Premières Nations vivant dans une réserve</b> |                   |                         |                                                                                    |                             |                      |
| Norway House 17 / Manitoba                                   | 0,04              | 83,32                   | 0,05                                                                               | 5 230                       | 5 390                |
| Garden Hill First Nation / Manitoba                          | 0,08              | 97,69                   | 0,08                                                                               | 3 045                       | 3 054                |
| Peguis 1B / Manitoba                                         | 0,05              | 311,17                  | 0,02                                                                               | 2 935                       | 3 053                |
| Fox Lake 162 / Alberta                                       | 81,53             | 98,34                   | 82,9                                                                               | 2 425                       | 2 488                |
| Waskaganish / Québec                                         | 1,18              | 508,11                  | 0,23                                                                               | 2 415                       | 2 536                |
| <b>Membres des Premières Nations vivant hors réserve</b>     |                   |                         |                                                                                    |                             |                      |
| Halifax / Nouvelle-Écosse                                    | 8,60              | 5 928,56                | 0,15                                                                               | 8 385                       | 439 819 <sup>E</sup> |
| Prince George / Colombie-Britannique                         | 0,02              | 330,41                  | 0,01                                                                               | 6 625                       | 76 708               |
| Kamloops / Colombie-Britannique                              | 0,01              | 316,75                  | 0,00                                                                               | 5 460                       | 97 902               |
| Wood Buffalo / Alberta                                       | 3 357,61          | 66 436,14               | 5,05                                                                               | 4 355                       | 72 326               |
| Kelowna / Colombie-Britannique                               | 6,58              | 261,41                  | 2,52                                                                               | 3 395                       | 144 576              |
| <b>Métis</b>                                                 |                   |                         |                                                                                    |                             |                      |
| Halifax / Nouvelle-Écosse                                    | 8,60              | 5 928,56                | 0,15                                                                               | 6 780                       | 439 819 <sup>E</sup> |
| Prince George / Colombie-Britannique                         | 0,02              | 330,41                  | 0,01                                                                               | 4 395                       | 76 708               |
| Kelowna / Colombie-Britannique                               | 6,58              | 261,41                  | 2,52                                                                               | 4 170                       | 144 576              |
| Kamloops / Colombie-Britannique                              | 0,01              | 316,75                  | 0,00                                                                               | 4 020                       | 97 902               |
| Wood Buffalo / Alberta                                       | 3 357,61          | 66 436,14               | 5,05                                                                               | 3 170                       | 72 326               |
| <b>Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat</b>        |                   |                         |                                                                                    |                             |                      |
| Halifax / Nouvelle-Écosse                                    | 8,60              | 5 928,56                | 0,15                                                                               | 505                         | 439 819 <sup>E</sup> |
| Wood Buffalo / Alberta                                       | 3 357,61          | 66 436,14               | 5,05                                                                               | 280                         | 72 326               |
| Fort Smith / Territoires du Nord-Ouest                       | 5,14              | 112,95                  | 4,55                                                                               | 110                         | 2 248 <sup>E</sup>   |
| Hay River, T. / Territoires du Nord-Ouest                    | 76,65             | 139,79                  | 54,84                                                                              | 85                          | 3 169 <sup>E</sup>   |
| Pessamit / Québec                                            | 0,02              | 257,20                  | 0,01                                                                               | 80                          | 2 428                |

**Note :** Le tableau affiche seulement les cinq subdivisions de recensement comptant le plus de personnes autochtones, par identité autochtone. La superficie des subdivisions de recensement comprend à la fois les terres et les plans d'eau.

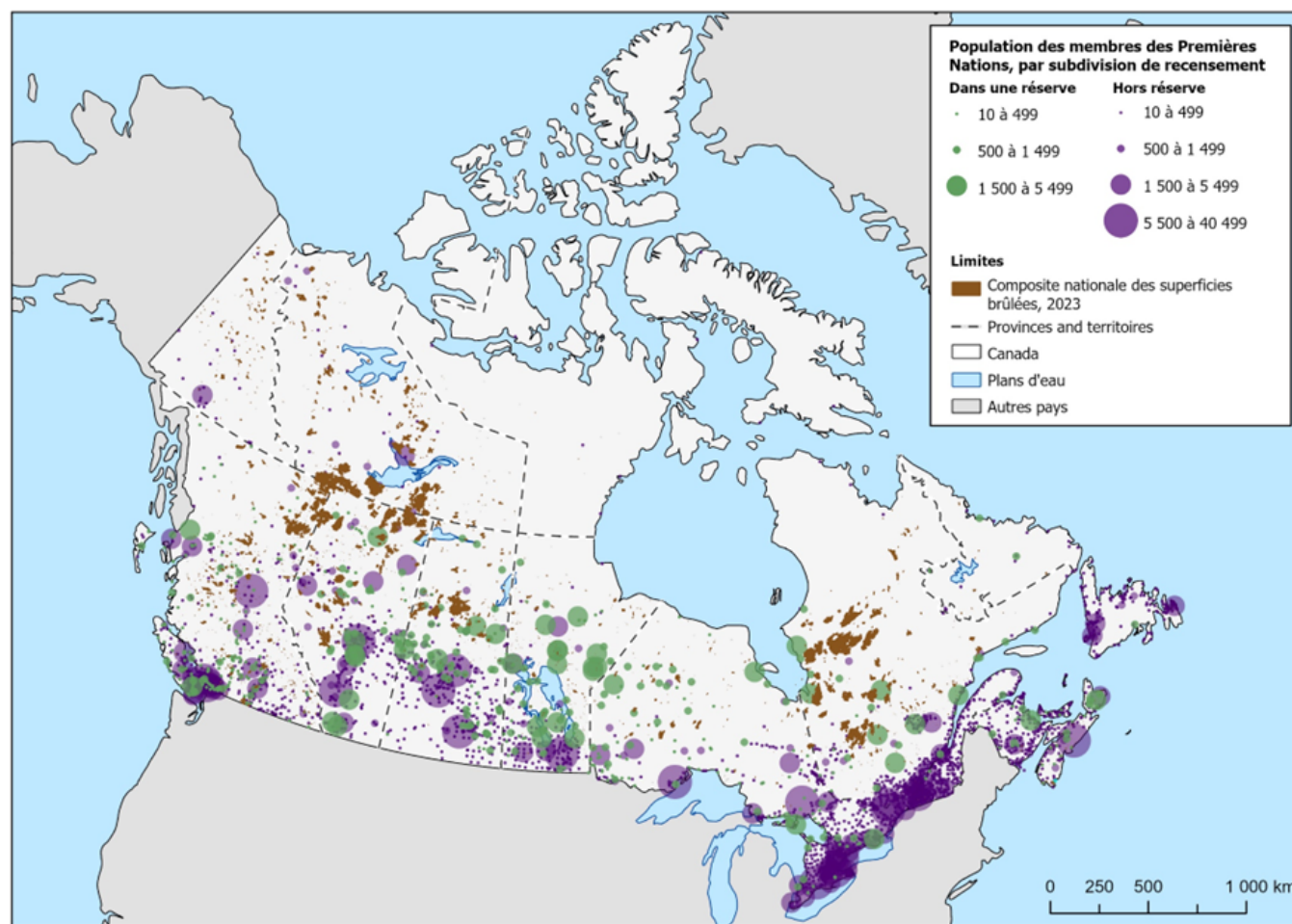
<sup>E</sup> À utiliser avec prudence

**Sources :** Service canadien des forêts. Composite nationale des superficies brûlées (CNSB). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta. [Système canadien d'information sur les feux de végétation](#)  
Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.



## Carte 1

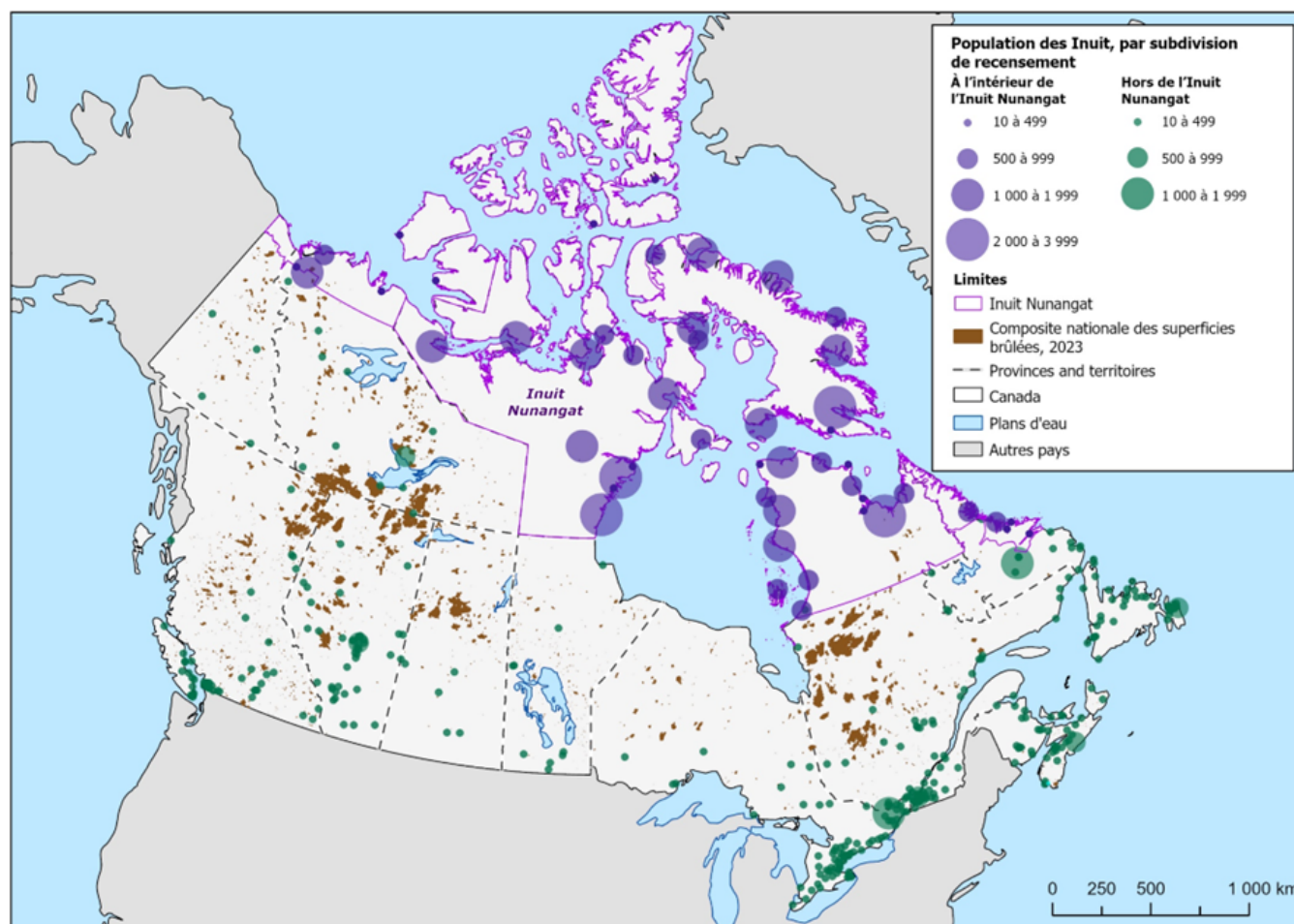
Superficie brûlée par les feux de forêt en 2023 et population des membres des Premières Nations vivant dans les réserves et hors réserve en 2021, par subdivision de recensement



**Sources :** Service canadien des forêts, Composite nationale des superficies brûlées (CNSB), Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta, <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/fr/>  
Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 2

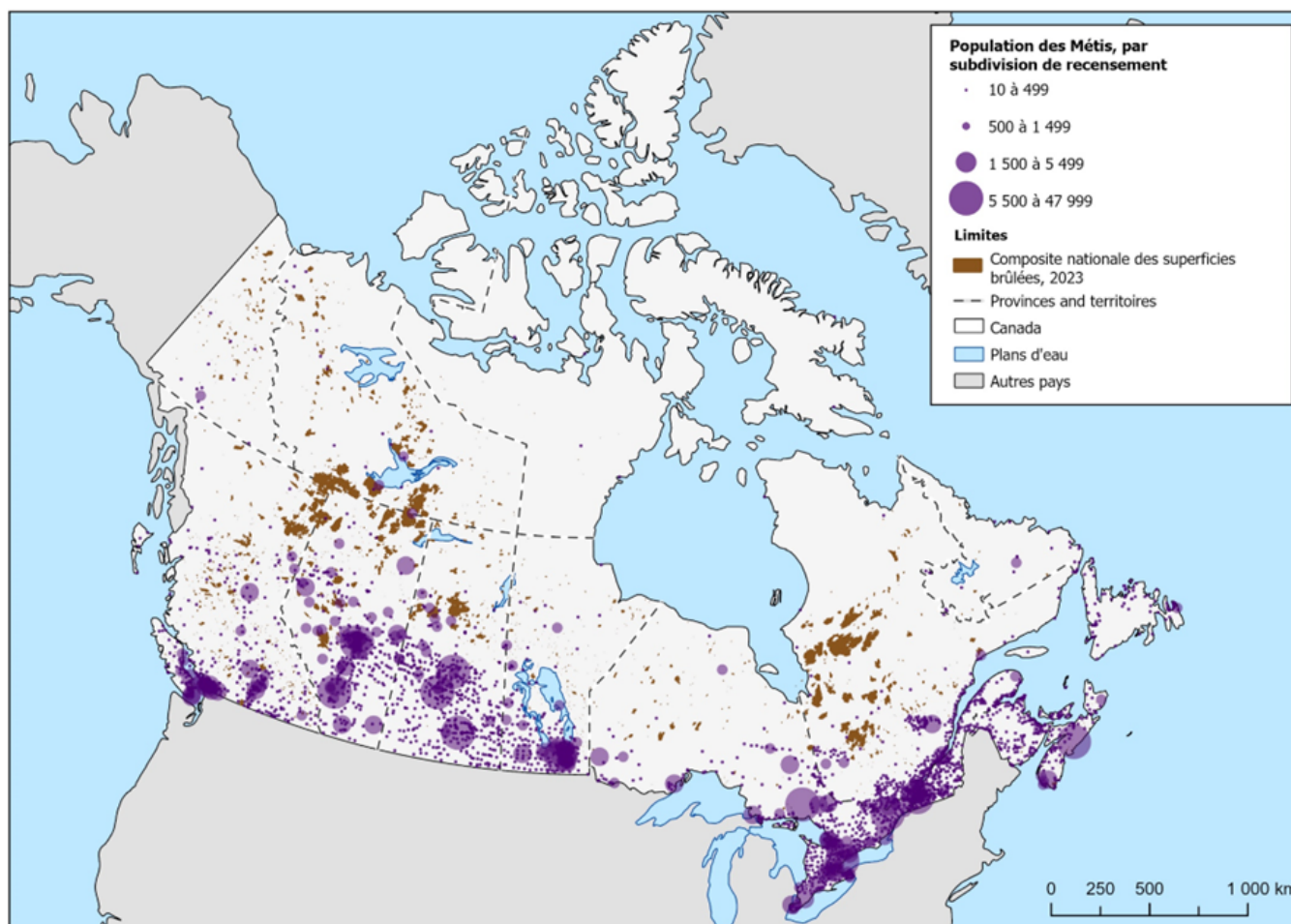
Superficie brûlée par les feux de forêt en 2023 et population des Inuit vivant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat en 2021, par subdivision de recensement



**Sources :** Service canadien des forêts. Composite nationale des superficies brûlées (CNSB). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta. <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/fr/>  
Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 3

## Superficie brûlée par les feux de forêt en 2023 et population des Métis en 2021, par subdivision de recensement



**Sources :** Service canadien des forêts. Composite nationale des superficies brûlées (CNSB). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Nord, Edmonton, Alberta. <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/fr/>  
Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Les Autochtones sont touchés de manière disproportionnée par les feux de forêt

Les feux de forêt posent des défis importants pour toutes les personnes et collectivités au Canada, et les répercussions touchent le bien-être financier, physique, mental et culturel (SPC, 2024). Les communautés et individus autochtones ont tendance à être touchés de manière disproportionnée par les feux de forêt, notamment par la perte d'accès aux territoires de chasse et de piégeage ainsi que par la réduction des occasions de cueillir des plantes et des baies, ce qui peut avoir des répercussions à long terme (SPC, 2024).

Selon le Recensement de 2021, 5 % de la population canadienne s'est identifiée comme Autochtone (Premières Nations, Métis et Inuit), dont 40,6 % sont des membres des Premières Nations vivant dans des réserves. Même si ces groupes ne représentent qu'une faible proportion de la population du Canada, un peu moins de la moitié (42 %) des évacuations en raison de feux de forêt en 2023 ont eu lieu dans des collectivités où plus de la moitié de la population était autochtone (Christianson et coll., 2024). De 1980 à 2021, 16 collectivités ont été évacuées au moins 5 fois, et toutes sauf 2 étaient des réserves des Premières Nations.

Les peuples autochtones sont souvent évacués loin de leurs communautés d'origine et, dans certains cas, les membres de la famille proche ou éloignée sont déplacés à des endroits différents, ce qui occasionne des perturbations additionnelles et un stress psychologique accru (ASPC, 2024).

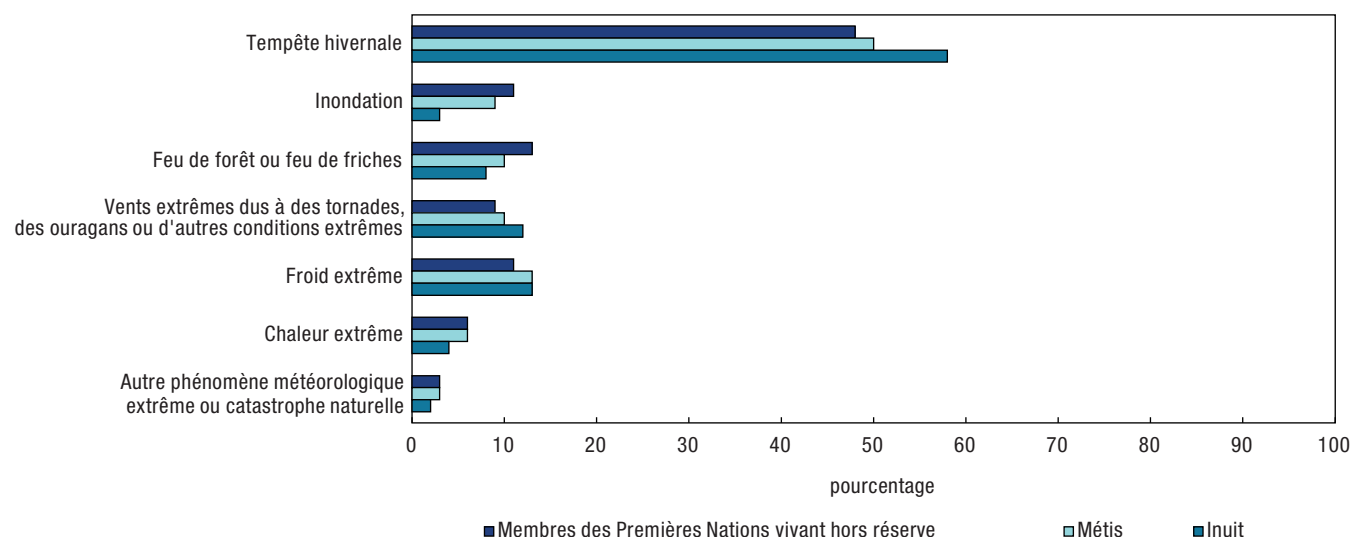
En raison de l'histoire coloniale du Canada avec les peuples autochtones (p. ex. le régime des pensionnats autochtones), les déplacements peuvent exacerber les difficultés éprouvées par les membres des communautés autochtones sur le plan du bien-être social et mental et de la santé (SPC, 2024). Ces répercussions peuvent s'amplifier, étant donné la hausse prévue de la fréquence et de la durée des feux de forêt au Canada associés au changement climatique (RNCan, mise à jour en 2026).

## Les feux de forêt se classent parmi les quatre phénomènes météorologiques extrêmes les plus souvent déclarés par les peuples autochtones

Selon les données de la Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et de conditions météorologiques extrêmes (SEPNMI-PSUCME), les feux de forêt sont souvent désignés comme étant un phénomène météorologique extrême ou une catastrophe naturelle qui entraîne de graves perturbations des activités quotidiennes des peuples autochtones (graphique 1). Pour chaque type de phénomène météorologique extrême ou de catastrophe naturelle vécu par les répondants, y compris des tempêtes hivernales, des inondations, des feux de forêt, des épisodes de vents extrêmes (p. ex. ouragans ou tornades), des épisodes de froid ou de chaleur extrême, et d'autres phénomènes, on n'observe aucun écart significatif entre les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit. Cela laisse entendre que l'ensemble des trois groupes autochtones ont vécu des expériences semblables en ce qui a trait aux phénomènes météorologiques extrêmes ou aux catastrophes naturelles.

Parmi ces phénomènes, les feux de forêt se classaient au deuxième rang des phénomènes les plus souvent déclarés par les membres des Premières Nations, et au troisième rang pour les Métis. En 2024, 13 % des membres des Premières Nations et 10 % des Métis ont déclaré qu'un feu de forêt était le phénomène ayant engendré les plus graves perturbations à leurs activités quotidiennes. Pour les Inuit, les feux de forêt se sont classés au quatrième rang des phénomènes ayant les plus grandes répercussions; 8 % de ces répondants les ont même caractérisés de phénomènes les plus dévastateurs.

**Graphique 1**  
**Phénomènes météorologiques extrêmes ou catastrophes naturelles ayant entraîné les plus graves perturbations aux activités quotidiennes des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit de 15 ans ou plus, Canada, 2024**



**Note :** La catégorie « Autre phénomène météorologique extrême ou catastrophe naturelle » comprend un tremblement de terre, une sécheresse, une onde de tempête ou un tsunami ainsi qu'un glissement de terrain ou une avalanche.

**Source :** Statistique Canada, Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes, 2024 (5410).

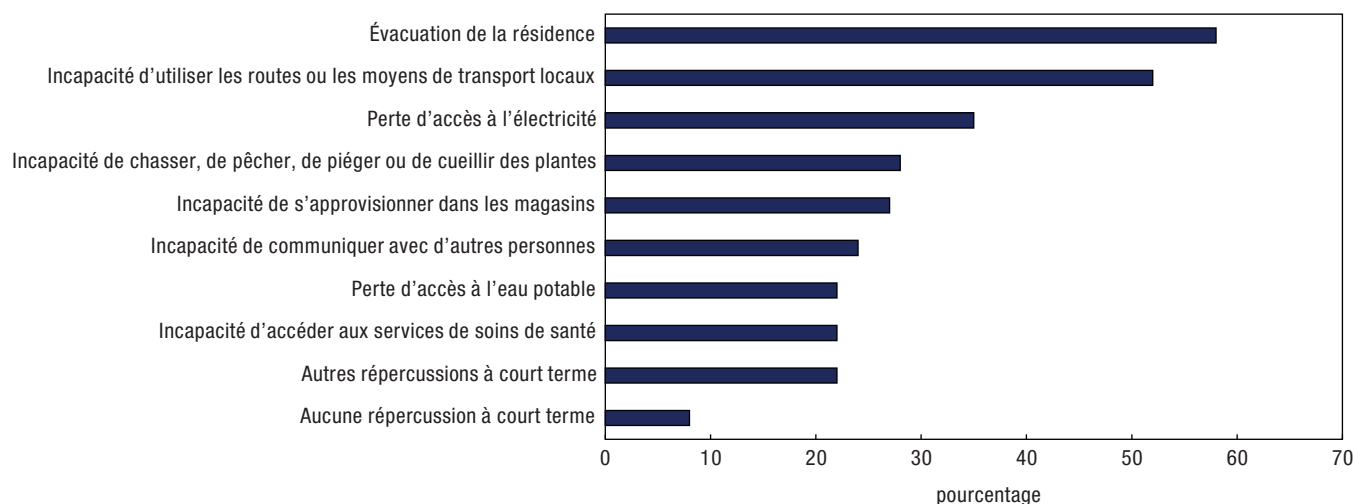
## L'évacuation, l'incapacité d'utiliser les routes ou les moyens de transport locaux et la perte d'accès à l'électricité se classaient parmi les trois principales répercussions à court terme en lien avec les feux de forêt

Il est important de comprendre les effets des feux de forêt pour veiller à ce que les interventions en cas de catastrophe soient inclusives et équitables pour les peuples autochtones. La SEPNI-PSUCME de 2024 a recueilli des données sur les répercussions à court et à long terme des phénomènes météorologiques extrêmes ou des catastrophes naturelles ayant engendré les plus graves perturbations aux activités quotidiennes des répondants durant leur vie<sup>2</sup>. Pour les besoins de cette analyse, seuls les répondants qui ont déclaré les feux de forêt comme étant le phénomène ayant les plus graves perturbations de leur vivant ont été pris en considération.

En 2024, plus de la moitié des peuples autochtones ont déclaré avoir subi des répercussions à court terme, comme une évacuation de leur résidence (58 %) et l'incapacité d'utiliser les routes ou les moyens de transport locaux (51 %). Parmi les répercussions à court terme énumérées dans le graphique 2, l'évacuation et l'incapacité d'utiliser les routes locales ont affiché des résultats nettement différents des autres répercussions à court terme. Cela laisse entendre que ces deux répercussions ont engendré les plus graves perturbations aux activités quotidiennes comparativement aux autres types de répercussions.

### Graphique 2

#### Répercussions à court terme des feux de forêt qui ont touché des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit de 15 ans ou plus, Canada, 2024



**Note :** Seuls les répondants ayant déclaré qu'un feu de forêt a engendré les plus graves perturbations de leur vivant ont été inclus dans la présente analyse.

**Source :** Statistique Canada, Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes, 2024 (5410).

## L'incapacité de chasser, de pêcher, de piéger ou de cueillir des plantes était la principale répercussion à long terme ayant touché les peuples autochtones

Parmi la liste affichée dans le graphique 3, l'incapacité de chasser, de pêcher, de piéger ou de cueillir des plantes sauvages (27 %) s'est classée au premier rang des répercussions à long terme subies par les peuples autochtones ayant déclaré que, de leur vivant, un feu de forêt avait engendré les plus graves perturbations aux activités quotidiennes.

2. Les répercussions à court terme sont définies comme étant celles qui durent entre trois jours et six mois, alors que les répercussions à long terme ont une durée supérieure à six mois, selon les recommandations des spécialistes en phénomènes météorologiques extrêmes à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).

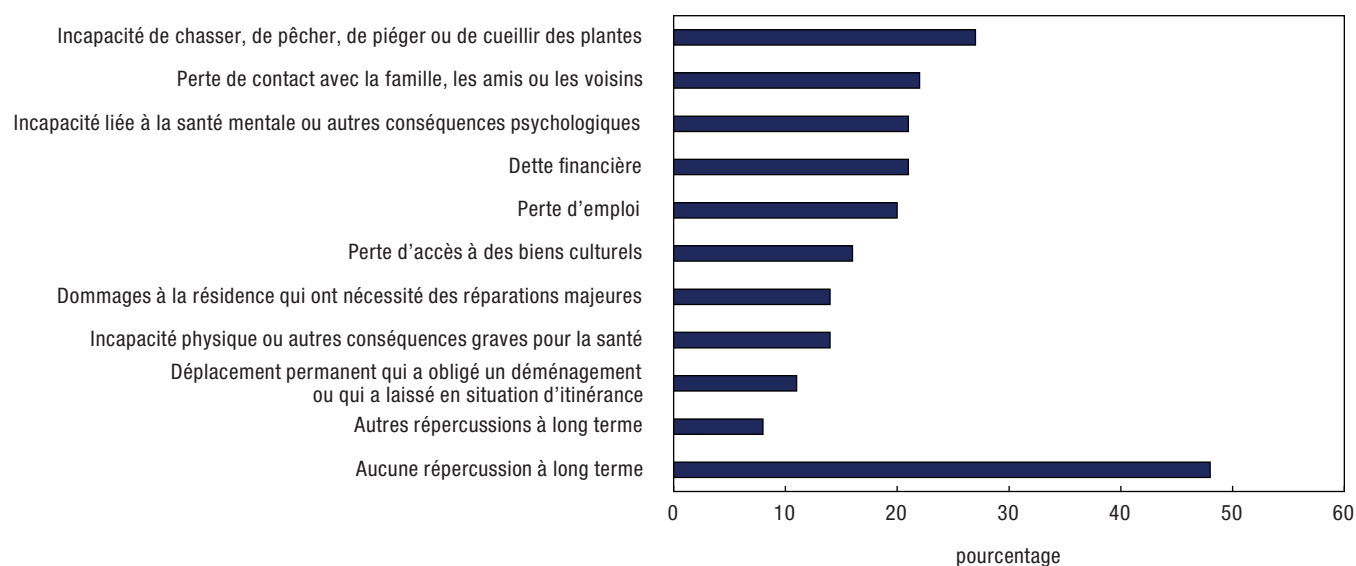


Les résultats liés à cette répercussion différaient considérablement de ceux des autres répercussions à long terme, mettant ainsi en évidence les perturbations que peuvent avoir les feux de forêt sur les activités traditionnelles. Les activités traditionnelles sont étroitement liées à la santé émotionnelle, au bien-être spirituel, à l'identité culturelle et aux relations avec la terre (ASPC, 2024). La chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette de plantes sauvages à des fins alimentaires ou médicinales sont également liés à la sécurité alimentaire dans les communautés autochtones, car ces activités ne servent pas seulement de complément aux produits d'épicerie, elles peuvent aussi être la principale source alimentaire et peuvent même être une source de revenus.

La perte de contact avec la famille, les amis ou les voisins a été déclarée comme étant une répercussion à long terme pour 22 % des répondants, et 21 % des répondants ont déclaré avoir subi une incapacité liée à la santé mentale ou d'autres conséquences psychologiques en raison des feux de forêt. Cette constatation s'inscrit dans la ligne d'autres travaux de recherche, qui ont révélé que les peuples autochtones évacués en raison de feux de forêt sont souvent déplacés dans de grandes villes au Canada, loin de leurs communautés d'origine, et que les membres de famille proche et éloignée peuvent être relocalisés à différents endroits, ajoutant ainsi au stress psychologique (ASPC, 2024). En revanche, près de la moitié (48 %) des Autochtones ont déclaré ne pas avoir été touchés par des répercussions à long terme de plus de six mois, ce qui laisse supposer que la plupart des effets des feux de forêt qu'ils ont vécus sont de plus courte durée.

### Graphique 3

#### Répercussions à long terme des feux de forêt qui ont touché des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit de 15 ans ou plus, Canada, 2024



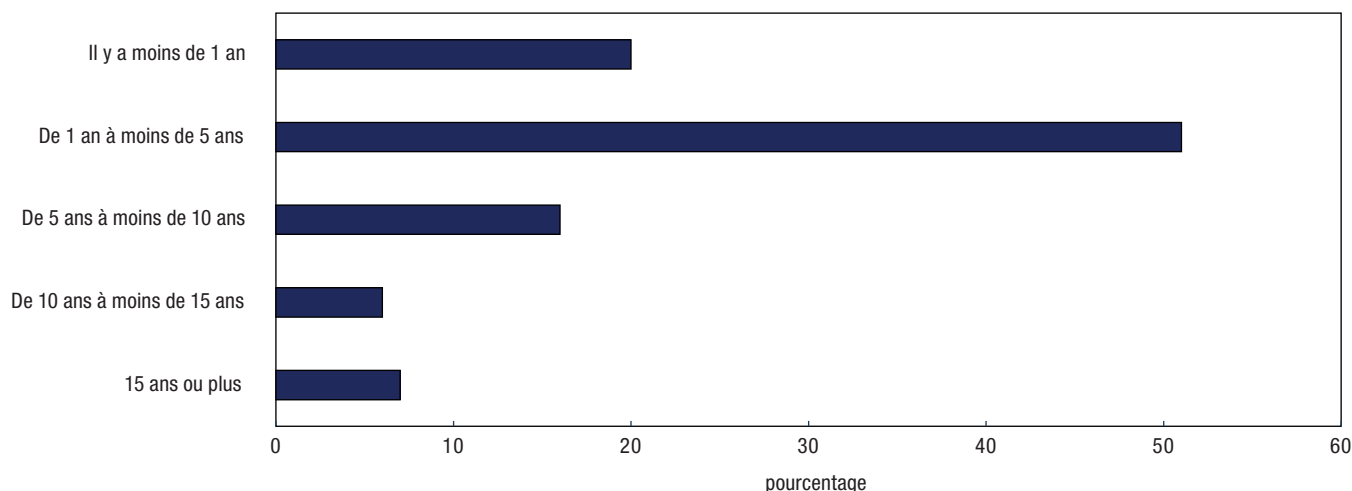
**Note :** Seuls les répondants ayant déclaré qu'un feu de forêt a engendré les plus graves perturbations de leur vivant ont été inclus dans la présente analyse.

**Source :** Statistique Canada, Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes, 2024 (5410).

Pour la majorité (71 %) des Autochtones ayant déclaré qu'un feu de forêt était le plus intense phénomène météorologique ou catastrophe naturelle jamais vécu, ce feu de forêt a eu lieu dans les cinq dernières années. Pour un cinquième (20 %) de ces répondants, le feu de forêt a eu lieu au cours de la dernière année, et la moitié (51 %) a déclaré que ce phénomène s'est produit il y a plus d'un an, mais moins de cinq ans (graphique 4). Les résultats pour cette tranche horaire différaient considérablement de ceux enregistrés pour toutes les autres tranches horaires. Les constatations concernant le moment où les répondants ont été touchés par des feux de forêt cadrent avec la hausse de superficie brûlée observée au cours des dernières années, y compris la saison des feux record en 2023.

**Graphique 4**

**Temps écoulé depuis que le feu de forêt grave a eu touché les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit de 15 ans ou plus, Canada, 2024**



**Note :** Seuls les répondants ayant déclaré qu'un feu de forêt a engendré les plus graves perturbations de leur vivant ont été inclus dans la présente analyse.

**Source :** Statistique Canada, Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit – Préparation aux situations d'urgence et conditions météorologiques extrêmes, 2024 (5410).

## La fumée des feux de forêt pose de graves risques à la santé des peuples autochtones

La fumée des feux de forêt peut avoir de graves effets sur la santé, lesquels peuvent être considérables chez les Autochtones en raison de leur exposition disproportionnée et des inégalités systémiques de longue date. La fumée de feux de forêt est constituée de matières organiques et non organiques. Des matières particulaires fines ( $PM_{2,5}$ ) représentent environ 90 % de la matière particulaire totale (Vicente et coll., 2013). Les  $PM_{2,5}$  constituent le principal risque à la santé publique associé à la fumée des feux de forêt et peuvent se propager sur de grandes distances dans l'atmosphère depuis la source de l'incendie (Santé Canada, 2020).

L'exposition aux  $PM_{2,5}$  peut déclencher ou empirer des problèmes respiratoires ou cardiovasculaires, y compris des crises d'asthme, des bronchites chroniques, des crises cardiaques et même le cancer du poumon. Les taux de ces problèmes de santé sont nettement supérieurs chez les Autochtones au Canada que chez les personnes non autochtones (Hahmann et Kumar, 2022; McGee, 2021). Par exemple, la prévalence de l'asthme était plus forte au sein de la population autochtone par rapport à la population non autochtone.

Selon l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2022, le taux d'asthme chez les membres des Premières Nations s'élevait à 17 %, alors qu'il se situait à 15 % pour les Métis et à 16 % pour les Inuit (Statistique Canada, 2026). À titre comparatif, le taux d'asthme chez la population non autochtone était de 9 %, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2020. Les populations non autochtones ont enregistré des taux d'asthme relativement stables au cours des récentes années, affichant une moyenne de 8 % entre 2015 et 2020.

Reposant sur les données de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien de 1996, une récente étude basée sur la population a cherché à déterminer si l'exposition résidentielle aux feux de forêt est associée à l'incidence du cancer au Canada (Korsiak et coll., 2022). Il a été déterminé que l'exposition à long terme à la fumée de feux de forêt peut être associée à un risque accru de cancer du poumon ou de tumeur cérébrale.

Étant donné que les saisons des feux de forêt deviennent de plus en plus intenses, les personnes ayant des troubles respiratoires sont susceptibles de subir des effets plus marqués. Le risque est particulièrement marqué au sein des communautés autochtones, dont bon nombre sont situées dans les régions éloignées du Canada (ASPC, 2024).

## Les réserves Rainbow Lake et Hay Lake 209 ont enregistré le plus grand nombre de jours au cours desquels le risque à la santé était élevé et très élevé en 2023

La comparaison des données de surveillance de la qualité de l'air<sup>3</sup> avec des données tirées du Recensement de la population de 2021 aide à cerner les communautés autochtones et à déterminer le nombre d'Autochtones les plus durement touchés par la mauvaise qualité de l'air en raison des feux de forêt en 2023 (cartes 4 à 7).

En 2023, les membres des Premières Nations vivant dans la réserve Hay Lake 209, en Alberta, et les Métis vivant à Rainbow Lake, au nord de l'Alberta, ont été exposés à 137 jours où la qualité de l'air posait un risque élevé ou très élevé pour la santé. Ces deux SDR comptant des populations autochtones ont enregistré le plus grand nombre de jours de mauvaise qualité de l'air en 2023 (tableau 3)<sup>4</sup>.

En outre, la réserve Fox Lake 162 a affiché 103 jours au cours desquels la qualité de l'air posait un risque élevé ou très élevé, ce qui a eu une incidence sur les Métis et les membres des Premières Nations vivant dans la réserve<sup>5</sup>. Le nombre élevé de jours de mauvaise qualité de l'air observé dans la réserve Fox Lake 162 est cohérent avec la forte proportion d'espaces brûlés dans cette SDR en 2023.

Les Inuit vivant à Inuvik ont connu 18 jours de mauvaise qualité de l'air, soit le nombre le plus élevé de jours pour les Inuit vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat en 2023 (carte 6). Cela s'explique probablement par les feux de forêt qui brûlaient dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord de l'Alberta et en Colombie-Britannique.

3. Les matières particulaires fines ( $PM_{2.5}$ ) constituent le principal risque à la santé associé à la fumée des feux de forêt. Il s'agit aussi du seul polluant examiné dans la présente analyse. Les données sur la concentration des  $PM_{2.5}$  ont été obtenues auprès de capteurs PurpleAir et de capteurs aux stations de référence qui se trouvent à des endroits fixes partout au Canada. Des estimations du nombre de jours où le risque à la santé était élevé ou très élevé ont été calculées pour chaque zone de prévision au cours de la saison des feux. Vous trouverez en annexe des renseignements détaillés sur la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours où le risque à la santé était élevé ou très élevé.
4. Des avertissements sur la qualité de l'air sont émis pour l'ensemble de la zone de prévision. Cependant, il est possible que la région globale n'ait pas été touchée par les mêmes conditions atmosphériques observées au point fixe de la station ayant mesuré la qualité de l'air.
5. Des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone sont utilisées au moment de la déclaration des données pour les trois groupes autochtones. Si des répondants ont déclaré être membres des Premières Nations et Métis, ils pourraient avoir été inclus dans le groupe des Métis vivant dans une réserve.



**Tableau 3**

**Cinq principales subdivisions comptant le plus grand nombre de jours où la qualité de l'air posait un risque élevé ou très élevé pour la santé, par identité autochtone, Canada, 2023**

| Nom de subdivision de recensement / Province, territoire ou région | selon l'identité autochtone | Population totale   | Couverture de la zone de prévision pour la subdivision de recensement | Jours ayant reçu une cote air santé plus (CAS+) élevée ou très élevée |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
|                                                                    | nombre                      |                     | pourcentage                                                           | nombre                                                                |
| <b>Membres des Premières Nations vivant dans une réserve</b>       |                             |                     |                                                                       |                                                                       |
| Hay Lake 209 / Alberta                                             | 895                         | 957                 | 100                                                                   | 137                                                                   |
| Fox Lake 162 / Alberta                                             | 2 425                       | 2 488               | 100                                                                   | 103                                                                   |
| John D'Or Prairie 215 / Alberta                                    | 480                         | 702                 | 100                                                                   | 103                                                                   |
| Hay River Dene 1 / Territoires du Nord-Ouest                       | 245                         | 259 <sup>E</sup>    | 98                                                                    | 92                                                                    |
| Bushe River 207 / Alberta                                          | 485                         | 492                 | 100                                                                   | 82                                                                    |
| <b>Membres des Premières Nations vivant hors réserve</b>           |                             |                     |                                                                       |                                                                       |
| Fort Smith / Territoires du Nord-Ouest                             | 740                         | 2 248 <sup>E</sup>  | 100                                                                   | 101                                                                   |
| Enterprise / Territoires du Nord-Ouest                             | 20                          | 75 <sup>E</sup>     | 100                                                                   | 92                                                                    |
| Hay River, T. / Territoires du Nord-Ouest                          | 685                         | 3 169 <sup>E</sup>  | 82                                                                    | 92                                                                    |
| Improvement District No. 24 Wood Buffalo / Alberta                 | 695                         | 706                 | 36                                                                    | 91                                                                    |
| Dettah, SET / Territoires du Nord-Ouest                            | 180                         | 192                 | 44                                                                    | 89                                                                    |
| <b>Métis</b>                                                       |                             |                     |                                                                       |                                                                       |
| Rainbow Lake / Alberta                                             | 15                          | 495                 | 100                                                                   | 137                                                                   |
| Fox Lake 162 / Alberta                                             | 15                          | 2 488               | 100                                                                   | 103                                                                   |
| John D'Or Prairie 215 / Alberta                                    | 10                          | 702                 | 100                                                                   | 103                                                                   |
| Fort Smith / Territoires du Nord-Ouest                             | 515                         | 2 248               | 100                                                                   | 101                                                                   |
| Enterprise / Territoires du Nord-Ouest                             | 10                          | 75 <sup>E</sup>     | 100                                                                   | 92                                                                    |
| <b>Inuit vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat</b>              |                             |                     |                                                                       |                                                                       |
| Inuvik / Inuit Nunangat - Inuvialuit                               | 1 260                       | 3 137               | 100                                                                   | 18                                                                    |
| Kuujuarapik / Inuit Nunangat - Nunavik                             | 600                         | 792                 | 95                                                                    | 14                                                                    |
| Paulatuk / Inuit Nunangat - Inuvialuit                             | 275                         | 298                 | 95                                                                    | 8                                                                     |
| Tuktoyaktuk / Inuit Nunangat - Inuvialuit                          | 815                         | 937                 | 97                                                                    | 6                                                                     |
| Ulukhaktok / Inuit Nunangat - Inuvialuit                           | 380                         | 408                 | 98                                                                    | 6                                                                     |
| <b>Inuit vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat</b>              |                             |                     |                                                                       |                                                                       |
| Fort Smith / Territoires du Nord-Ouest                             | 110                         | 2 248               | 100                                                                   | 101                                                                   |
| Hay River, T. / Territoires du Nord-Ouest                          | 85                          | 3 169 <sup>E</sup>  | 82                                                                    | 92                                                                    |
| Yellowknife / Territoires du Nord-Ouest                            | 690                         | 20 340 <sup>E</sup> | 90                                                                    | 89                                                                    |
| St. Albert / Alberta                                               | 40                          | 68 232              | 100                                                                   | 87                                                                    |
| Edmonton / Alberta                                                 | 820                         | 1 010 899           | 100                                                                   | 87                                                                    |

**Notes :** Seules les valeurs de la cote air santé plus (CAS+) évaluées comme posant un risque élevé ou très élevé ont été incluses dans l'analyse, car elles représentent un risque accru d'effets néfastes sur la santé. Vous trouverez en annexe la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé. La carte affiche seulement les cinq principales subdivisions ayant enregistré le plus grand nombre de jours où la qualité de l'air posait un risque élevé pour la santé, pour chaque groupe d'identité autochtone.

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence

**Sources :** Programme de surveillance national de la pollution atmosphérique (SNPA), 2025. Programme de surveillance national de la pollution atmosphérique (SNPA) –

[Portail du gouvernement ouvert](#).

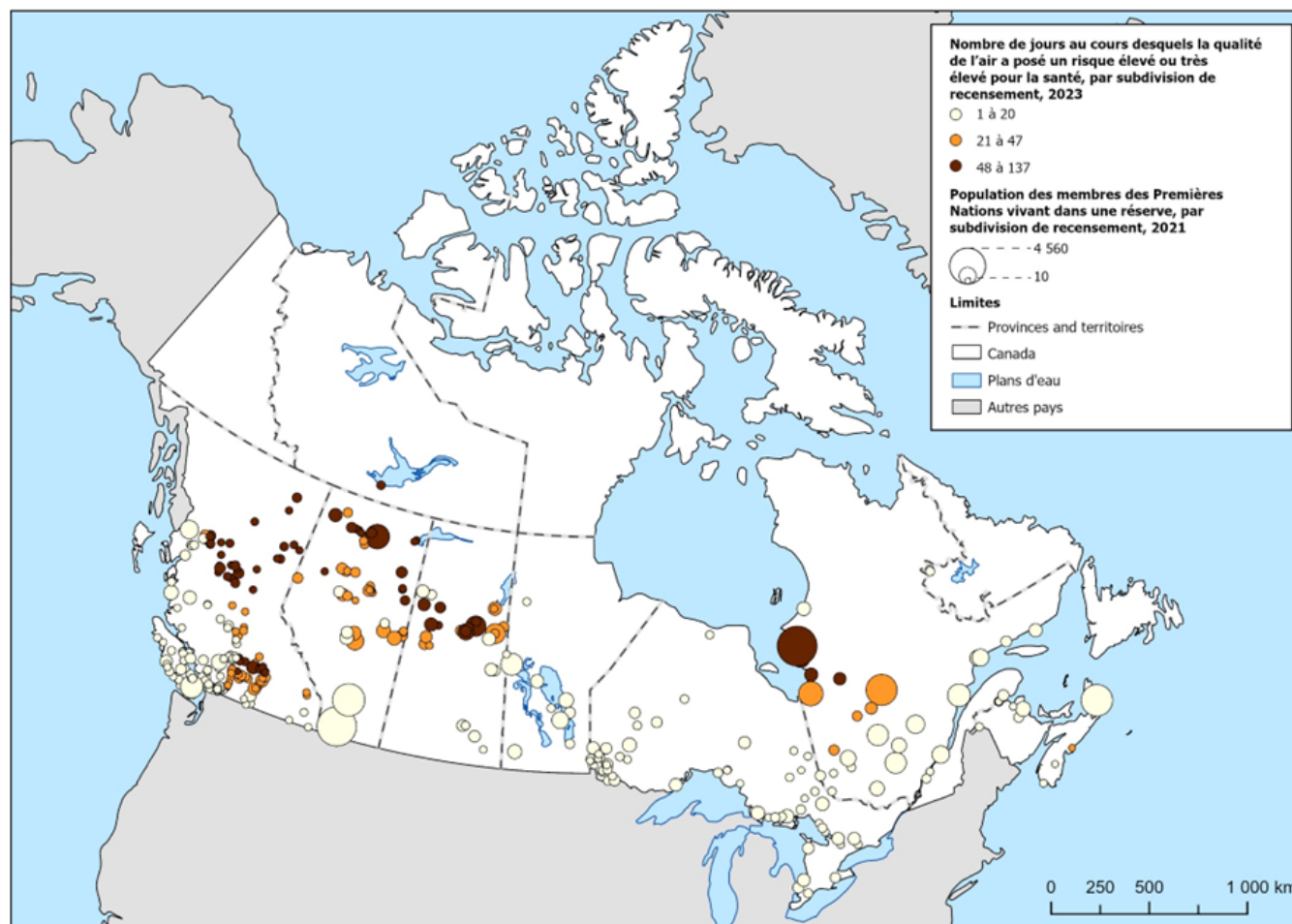
Nilson, B. et P. Jackson. 2025, version 3.6, [AQmap](#) (site consulté le 10 octobre 2025).

PurpleAir, Inc. [API](#).

Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 4

Nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé en 2023, et membres des Premières Nations vivant dans les réserves en 2021, par subdivision de recensement



**Notes :** Seules les réserves enregistrant un risque élevé ou très élevé pour la santé sont affichées.

Seules les valeurs de la cote air santé plus (CAS+) évaluées comme posant un risque élevé ou très élevé ont été incluses dans l'analyse, car elles représentent un risque accru d'effets néfastes sur la santé. Vous trouverez en annexe la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé.

**Sources :** Programme de surveillance nationale de la pollution atmosphérique (SNPA), 2025.

<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/1b36a356-defd-4813-acea-47bc3abd859b>

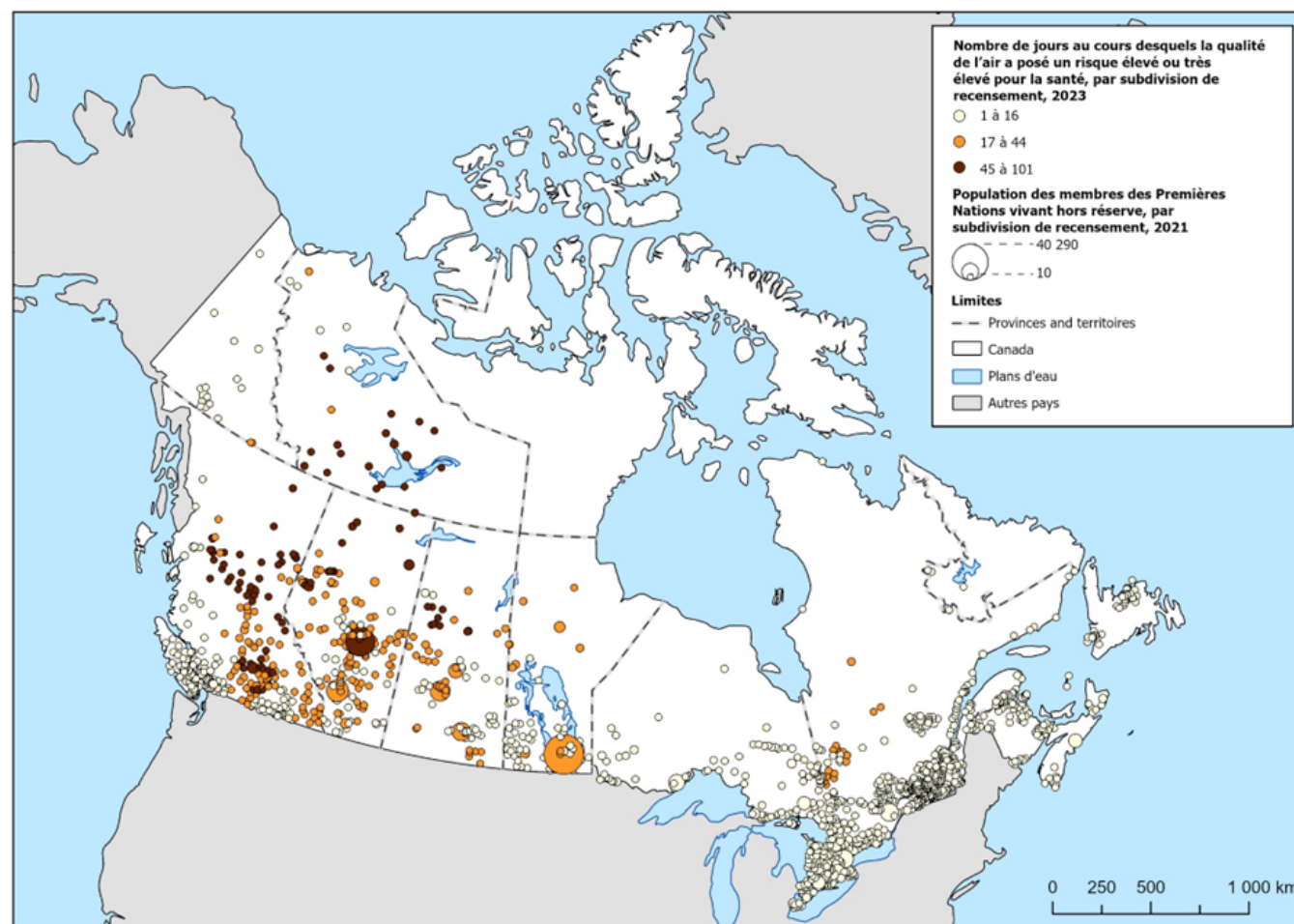
Nilson, B. et P. Jackson. 2025. AQmap, version 3.6, <https://aqmap.ca> (site consulté le 10 octobre 2025).

PurpleAir inc. 2025. PurpleAir API, <https://api.purpleair.com>.

Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 5

**Nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé en 2023, et membres des Premières Nations vivant hors réserve en 2021, par subdivision de recensement**



**Notes :** Seules les subdivisions de recensement enregistrant un risque élevé ou très élevé pour la santé sont affichées.

Seules les valeurs de la cote air santé plus (CAS+) évaluées comme posant un risque élevé ou très élevé ont été incluses dans l'analyse, car elles représentent un risque accru d'effets néfastes sur la santé. Vous trouverez en annexe la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé.

**Sources :** Programme de surveillance national de la pollution atmosphérique (SNPA), 2025.

<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/1b36a356-defd-4813-acea-47bc3abd859b>

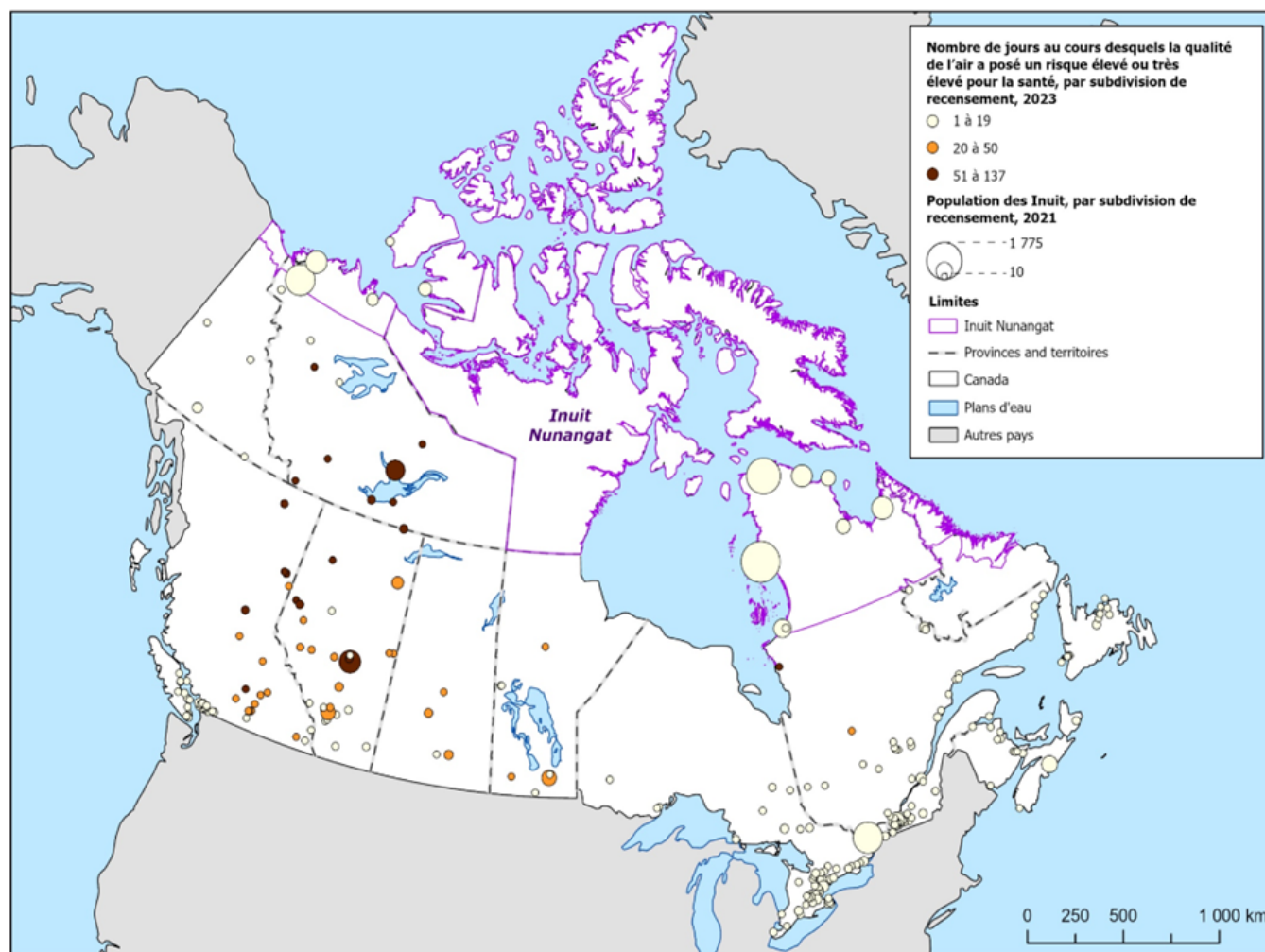
Nilson, B. et P. Jackson. 2025. AQmap, version 3.6, <https://aqmap.ca> (site consulté le 10 octobre 2025).

PurpleAir inc. 2025. PurpleAir API, <https://api.purpleair.com>.

Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 6

Nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé en 2023, et population des Inuit en 2021, par subdivision de recensement



**Notes :** Seules les subdivisions de recensement enregistrant un risque élevé ou très élevé pour la santé sont affichées.

Seules les valeurs de la cote air santé plus (CAS+) évaluées comme posant un risque élevé ou très élevé ont été incluses dans l'analyse, car elles représentent un risque accru d'effets néfastes sur la santé. Vous trouverez en annexe la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé.

**Sources :** Programme de surveillance national de la pollution atmosphérique (SNPA), 2025.

<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/1b36a356-defd-4813-acea-47bc3abd859b>

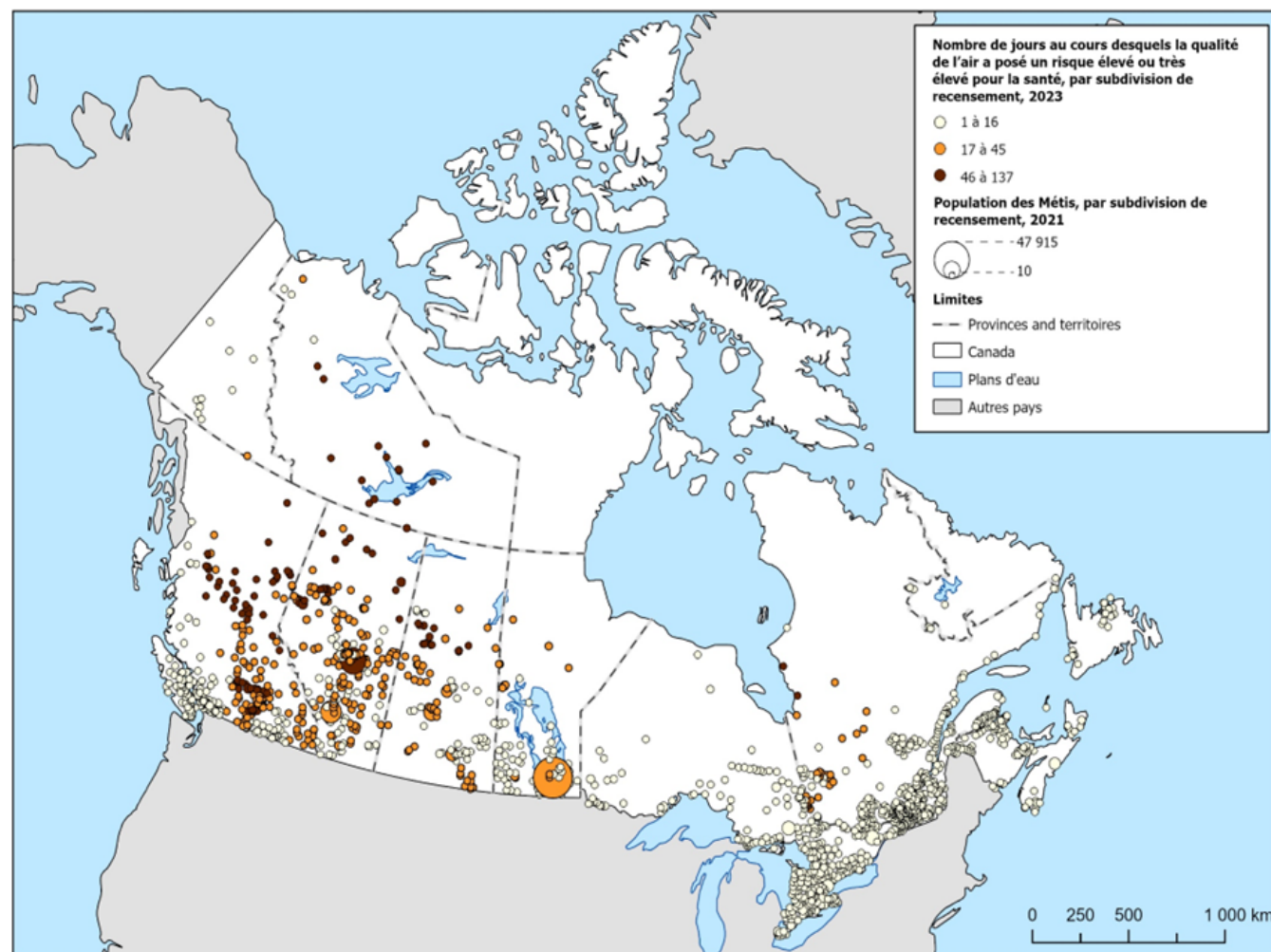
Nilson, B. et P. Jackson. 2025. AQmap, version 3.6, <https://aqmap.ca> (site consulté le 10 octobre 2025).

PurpleAir inc. 2025. PurpleAir API, <https://api.purpleair.com>.

Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Carte 7

**Nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé en 2023, et population des Métis en 2021, par subdivision de recensement**



**Notes :** Seules les subdivisions de recensement enregistrant un risque élevé ou très élevé pour la santé sont affichées.

Seules les valeurs de la cote air santé plus (CAS+) évaluées comme posant un risque élevé ou très élevé ont été incluses dans l'analyse, car elles représentent un risque accru d'effets néfastes sur la santé. Vous trouverez en annexe la méthode utilisée pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air a posé un risque élevé ou très élevé pour la santé.

**Sources :** Programme de surveillance national de la pollution atmosphérique (SNPA), 2025.

<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/1b36a356-defd-4813-acea-47bc3abd859b>

Nilson, B. et P. Jackson. 2025. AQmap, version 3.6, <https://aqmap.ca> (site consulté le 10 octobre 2025).

PurpleAir inc. 2025. PurpleAir API, <https://api.purpleair.com>.

Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.



## Glossaire

**Asthme** : un problème de santé chronique caractérisé par la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique et la respiration sifflante. En règle générale, les symptômes d'asthme sont déclenchés par l'exercice, l'exposition à des allergènes ou à des irritants, ou des infections respiratoires virales.

**Catastrophe naturelle** : phénomène lorsque les conditions météorologiques ou environnementales ont un effet sur les personnes dans une mesure telle que les personnes touchées ont besoin d'aide pour faire face aux dommages qu'elles ont subis ou qui pourraient avoir été causés aux biens environnants ou à l'environnement.

**Graves perturbations aux activités quotidiennes** : lorsqu'un phénomène météorologique extrême ou une catastrophe naturelle empêche les personnes d'exercer leurs activités quotidiennes habituelles, telles que fréquenter l'école, avoir accès à une terre, à un plan d'eau ou à une surface glacée, pratiquer la chasse, le piégeage ou la pêche, préparer les repas, ou se laver.

**Maladie pulmonaire obstructive chronique** : une maladie chronique évolutive caractérisée par l'obstruction graduelle des voies respiratoires, l'essoufflement, la toux et l'expectoration.

**Phénomène météorologique extrême** : conditions météorologiques ou environnementales qui diffèrent considérablement des conditions météorologiques habituelles dans une région donnée. Les phénomènes météorologiques extrêmes entraînent habituellement des répercussions négatives sur la sécurité du public.

**Saison des feux** : période annuelle propice au déclenchement et à la propagation des feux de végétation, exigeant ainsi une gestion et des efforts concertés de lutte contre les feux (RNCan, 2026). Au Canada, la saison des feux peut commencer dès la fin mars ou le début avril, et durer jusqu'à la fin d'octobre (RNCan, 2026).

**Subdivision de recensement (SDR)** : le terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.

**Zone de prévision** : une région géographique délimitée approximativement selon les zones de prévision météorologique et qui est utilisée pour définir le périmètre à l'intérieur duquel un ou plusieurs capteurs mesurent la mauvaise qualité de l'air.

## Annexe

### Méthode pour calculer le nombre de jours au cours desquels la cote air santé a indiqué un risque élevé ou très élevé pour la santé, et attribution de ces données aux subdivisions de recensement

La cote air santé (CAS) est une échelle de 1 à 10+ conçue pour aider à quantifier les risques à la santé que pose la qualité de l'air mesurée dans une zone de prévision. Des valeurs élevées et très élevées de la CAS signifient que la qualité de l'air pose les plus grands risques pour la santé : les valeurs supérieures ou égales à 7 sont considérées comme étant un risque élevé, et les valeurs supérieures à 10 représentent un risque très élevé. La CAS ne tient compte que des risques à la santé immédiats ou à court terme (exposition d'une durée maximale de quelques heures à quelques jours). La CAS repose sur le risque associé aux polluants atmosphériques courants, y compris l'ozone troposphérique, les particules atmosphériques et le dioxyde d'azote.

Puisque les  $PM_{2,5}$  constituent le principal facteur contribuant à la mauvaise qualité de l'air associée aux feux de forêt, une autre formule tenant compte uniquement des  $PM_{2,5}$ , appelée CAS+, a été utilisée dans la présente analyse, selon les travaux de Yao, J. et coll. (2019). La formule CAS+ utilise la même échelle (1 à 10+).

Pour calculer le nombre de jours au cours desquels la qualité de l'air était mauvaise, on a obtenu les données sur la concentration quotidienne des  $PM_{2,5}$  recueillies par les capteurs PurpleAir et les stations de référence du Programme de surveillance nationale de la pollution atmosphérique (SNPA) qui se trouvent à des endroits fixes partout au Canada. Bien que les données des capteurs PurpleAir soient moins exactes et robustes que celles obtenues par le Programme SNPA, les capteurs à faible coût offrent une meilleure résolution des observations au sol à l'échelle du pays.

Pour convertir les concentrations horaires de  $PM_{2,5}$  en valeurs CAS+, les concentrations de  $PM_{2,5}$  ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) ont été divisées par 10, puis le résultat a été arrondi au nombre entier supérieur. Toute valeur de CAS+ supérieure à 10 a été regroupée sous la catégorie « 10+ ». Les valeurs horaires de CAS+ ont ensuite été classées en catégorie de risque, les seuils étant ajustés pour les capteurs PurpleAir afin de tenir compte de la précision inférieure (risque élevé :  $\Rightarrow$  6 à 11; risque très élevé :  $>11$ ). Les données horaires ont été utilisées pour déterminer si une journée quelconque a été considérée comme ayant une « mauvaise qualité de l'air ». Pour qu'une journée soit caractérisée ainsi, elle devait satisfaire aux deux critères ci-dessous :

- Au moins trois heures ont été classées dans la catégorie de risque « élevé » ou « très élevé ».
- Il y avait au moins 20 observations valides de concentration de  $PM_{2,5}$  au cours de la journée.

On a ensuite fait la somme du nombre de jours de la saison des feux (mars à octobre) au cours desquels les valeurs de CAS+ obtenues auprès des capteurs PurpleAir et de ceux du Programme SNPA ont indiqué que le risque était élevé et très élevé. Ce processus a été répété pour chaque zone de prévision de la qualité de l'air d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Les zones de prévision, définies par ECCC, sont utilisées pour délimiter le périmètre à l'intérieur duquel un ou plusieurs capteurs mesurent la mauvaise qualité de l'air.

Les emplacements des capteurs ont été associés aux zones de prévision grâce à un point établi lors d'une attribution spatiale par polygones effectuée dans ArcGIS. À l'aide de ces attributions, des indicateurs quotidiens ont été créés pour déterminer si au moins un capteur dans chaque zone de prévision a enregistré une mauvaise qualité de l'air lors d'une journée valide. Les estimations définitives pour la saison des feux ont été établies grâce au calcul, pour chaque zone de prévision, du nombre de jours valides ayant satisfait aux critères de risque « élevé » et « très élevé » du CAS+.

Il est à noter que, même si des avertissements sur la qualité de l'air sont émis d'après les valeurs de CAS+ pour l'ensemble de la zone de prévision, il est possible que la région globale n'ait pas été touchée par les mêmes conditions atmosphériques observées au point fixe de la station ayant mesuré la qualité de l'air. Cela témoigne d'une limite des données.



Les résultats compilés sur le nombre de jours ayant reçu une CAS+ « risque élevé » ou « risque très élevé » par zone de prévision ont été analysés dans ArcGIS Pro, joints à la couche spatiale de la zone de prévision, et superposés aux données géographiques des subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada.

Il y a 1 316 zones de prévision et 5 161 subdivisions de recensement. À divers endroits, les limites de ces deux types de délimitations géographiques ne concordent pas.

## Bibliographie

Agence de la santé publique du Canada. 2024, juillet. [Revue Rapide : Analyse intersectionnelle des effets disproportionnés des feux de forêt sur la santé de diverses populations et communautés](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/revue-rapide-analyse-intersectionnelle-effets-disproportionnes-feux-foret-diverses-populations-communautes.html). <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/revue-rapide-analyse-intersectionnelle-effets-disproportionnes-feux-foret-diverses-populations-communautes.html>

Centre interservices des feux de forêt du Canada inc. 2025, septembre. *Rapport national sur les incendies de forêt* Tableau « [Statistiques nationales : Cumul annuel de la superficie brûlée \(hectares\)](https://ciffc.net/situation/2025-09-30) », . <https://ciffc.net/situation/2025-09-30>

Christianson, A.C., L.M. Johnston, J.A. Oliver, D. Watson, D. Young, H. Macdonald, B.M. Little et N.G. Bautista. 2024. « [Wildland fire evacuations in Canada from 1980 to 2021](https://doi.org/10.1071/WF23097) », *International Journal of Wildland Fire*, vol. 33, n° 7. <https://doi.org/10.1071/WF23097>

Environnement et Changement climatique Canada. 2026. [Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, Qualité de l'air](https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/qualite-air.html). <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/qualite-air.html>

Hahmann, T., M.B. Kumar. 2022. « [Les besoins en soins de santé insatisfaits pendant la pandémie et leurs répercussions sur les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits](https://stc-ndm-prod-wc.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2022001/article/00008-fra.htm) », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*. <https://stc-ndm-prod-wc.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2022001/article/00008-fra.htm>

Harrap, L. 2025. « [After the fire: Remote First Nation in northern Alberta struggling to rebuild, 2 years later](https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/after-the-fire-remote-first-nation-in-northern-alberta-struggling-to-rebuild-2-years-later-1.7553889) » *CBC News Edmonton*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/after-the-fire-remote-first-nation-in-northern-alberta-struggling-to-rebuild-2-years-later-1.7553889>

Institut climatique du Canada. 2026, juin. « [Changements climatiques et feux de forêt](https://climateinstitute.ca/wp-content/uploads/2026/05/FICHE-DE-RENSEIGNEMENTS-Changements-climatiques-et-feux-de-foret-Mai-2026.pdf) », *Fiche de renseignements*. <https://climateinstitute.ca/wp-content/uploads/2026/05/FICHE-DE-RENSEIGNEMENTS-Changements-climatiques-et-feux-de-foret-Mai-2026.pdf>

Korsiak, J., L. Pinault, Ph. D., T. Christidis, Ph. D., R.T. Burnett, Ph. D., M. Abrahamowicz, Ph. D., et S. Weichenthal, Ph. D. 2022. « [Long-term exposure to wildfires and cancer incidence in Canada: a population-based observational cohort study](https://www.thelancet.com/journals/landplh/article/PIIS2542-5196(22)00067-5/fulltext) », *The Lancet Planetary Health*, vol. 6, n° 5, p. 400 à 409. [https://www.thelancet.com/journals/landplh/article/PIIS2542-5196\(22\)00067-5/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/landplh/article/PIIS2542-5196(22)00067-5/fulltext)

McGee, T. K. 2021. « [Evacuating First Nations during wildfires in Canada](https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S037971122030182X) », *Fire Safety Journal*, vol. 120, n° 103120. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S037971122030182X>

Nilson, B., P. Jackson. 2025. [AQmap, version 3.6](https://aqmap.ca/aqmap/fr), (site consulté le 10 octobre 2025). <https://aqmap.ca/aqmap/fr>

PurpleAir: PurpleAir inc. 2025. [API - PurpleAir](https://api.purpleair.com/). <https://api.purpleair.com/>

Ressources naturelles Canada. 2026, janvier (date modifiée). [Changements climatiques et feux de végétation](https://ressources-naturelles.canada.ca/forets-foresterie/feux-vegetation/changement-climatique-feux-vegetation). <https://ressources-naturelles.canada.ca/forets-foresterie/feux-vegetation/changement-climatique-feux-vegetation>

Ressources naturelles Canada. 2024, décembre (date modifiée). « [Incendies de forêt d'une ampleur record au Canada en 2023 : un réveil brûlant](https://ressources-naturelles.canada.ca/histoires/science-simplifiee/incendies-foret-ampleur-record-canada-2023-reveil-brulant) », *La Science simplifiée*. <https://ressources-naturelles.canada.ca/histoires/science-simplifiee/incendies-foret-ampleur-record-canada-2023-reveil-brulant>

Santé Canada. 2020, septembre. [Lignes directrices relatives aux espaces antifumée pendant les épisodes de fumée de feux de forêt](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/lignes-directrices-relatives-espaces-antifumee-pendant-episodes-fumee-feux-foret.html). <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/lignes-directrices-relatives-espaces-antifumee-pendant-episodes-fumee-feux-foret.html>

Sécurité publique Canada. 2024, janvier. [Le premier rapport public du Profil national des risques](https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2023-nrp-pnr/index-fr.aspx). <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2023-nrp-pnr/index-fr.aspx>

Statistique Canada. 2026. Tableaux personnalisés à l'aide de données tirées de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022 et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2020.

Vicente, A., C. Alves, A. Calvo, A. Fernandes, T. Nunes, C. Monteiro, S. Marta Almeida et C. Pio. 2013. « [Emission factors and detailed chemical composition of smoke particles from the 2010 wildfire season](https://doi.org/10.1016/j.atmosenv.2013.01.062) », *Atmospheric Environment*, vol. 71, p. 295 à 303. <https://doi.org/10.1016/j.atmosenv.2013.01.062>

Yao, J., D. M. Stieb, E. Taylor et coll. 2019. « [Assessment of the Air Quality Health Index \(AQHI\) and four alternate AQHI-Plus amendments for wildfire seasons in British Columbia](https://doi.org/10.17269/s41997-019-00237-w) », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 111, p. 96 à 106. <https://doi.org/10.17269/s41997-019-00237-w>